Marchand Epicier en magaſin, rue de la Grande Truanderie, des prunes de Tours en corbeilles, de la premiere qualité, ainſi que des figues de Provence en boîtes rondes & propres; le tout à juſte prix.

AUTRE.

Le ſieur *Lancake*, Artiſte Anglois, qui vient de s'établir à Paris, comme nous l'avons déja annoncé, eſt l'Auteur des progrès que la Manufacture des papiers peints pour ameublement, & des toiles peintes, a faits en Angleterre. Il avertit de nouveau le Public qu'il a formé une Manufacture de ces papiers à Carrieres, près de Charenton, y étant autoriſé par l'Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 6 Décembre 1768, *qui défend à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de contrefaire la marque appoſée à ſes papiers & de copier ſes deſſeins, à peine de confiſcation, de tous dépens, dommages-intérêts.*

Un article de la Gazette d'Angleterre fait connoître la ſupériorité des talens du ſieur *Lancake*, l'Auteur, en y obſervant *que la Nation Angloiſe vient de faire une perte ſenſible en la perſonne de cet Artiſte, le plus habile qu'elle ait jamais eu en ce genre.*

Il eſt aſſorti de toutes ſortes de papiers, des plus beaux deſſeins, & il les fournit à un prix beaucoup plus bas que tous ceux qui ont été vendus le meilleur marché, ſoit en Angleterre ou dans tout autre Pays. Il vient d'établir un Magaſin général à Paris dans la rue S. Antoine, vis-à-vis la rue Geoffroy-Laſnier, où le Public trouvera de quoi ſatisfaire ſon goût. On pourra s'adreſſer à M. *Chamoulaud*, Directeur dudit Magaſin.

AUTRE.

Les ſuccès heureux qu'éprouvent les perſonnes qui craignent de devenir pulmoniques, ou celles qui ſont convaleſcentes, de l'uſage du *chocolat oriental*, ont engagé le Sr *Rouſſel*, Marchand Epicier-Droguiſte, demeurant à l'Abbaye Saint Germain-dès-Prés, du côté de la rue Sainte Marguerite, qui eſt le ſeul qui le débite, à faire imprimer une lettre qui lui a été adreſſée par un habile Médecin, & qu'il diſtribue *gratis*, ſur les avantages que le Public peut attendre de cette excellente nourriture.

Le ſieur *Rouſſel* débite auſſi la véritable cire d'Angleterre pour les ſouliers, qui ſert à les entretenir, à leur conſerver la fraîcheur & la nouveauté, & les empêche de ſalir les bas blancs & les hardes qui en approchent.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
Baillot,	23^e.	C.	25
Rouſſeau,	26^e.	C.	23
Bardin,	36^e.	B.	18
Philippes,	52^e.	C.	21
De S^t. Janvier,	55^e.	C.	23
Cadeau,	57^e.	C.	22

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1769.	*Lundi 13.*	*Mardi 14.*	*Mercredi 15.*
Ac. des Indes.	1175	1175	1175
Emp. de la Com.	423	423	423
Prom. à 5 p 0/0.		20	
Prom. à 4 p 0/0.	42 ¾	42 ¾	43
Ac. des Fermes.	852 ½	852 ½	850.
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.	8	8	8
3^e. Loterie.	2 ½ 1769	2 ½ 1769	
Annuités.	304		
Coup. d'An.	60 ½	60 ½	60 ½ 60
Emp. de 50 mil.	38 ½	38 ½	39
Emp. de 30 mil.	43 ½	43 ½	43 ½
Col. 1759.			
Canada.	47 ½	47 ½	48
4^e. L. Epoques.	14 12^e 19	14	14 ½ 12^e 19 ½
Nouette.	42	42	42 ½
Ac. de la caiſſe	1030	1030	1027 ½
Bill. de la Com.			
CONTRATS.			
tirage de la C.	2^e 410 3^e 385 4^e.	2^e 412 13 5^e 355	2^e 413 5^e 358
	(365 5^e 355		
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 14.

DE DUNKERQUE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 20 au 31 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 16 Navires François faiſant enſemble l'encombrement de 1247 tonneaux, 7 Anglois de 570, 9 Hollandois de 447, 1 Pruſſien de 130 & 1 Eſpagnol de 45 tonneaux; ſçavoir, des François, la *Roſalie*, Capitaine *Laurent Verbrugge*, venant de Riga chargé de 651 barils de graine de lin & 6 boucauts de wedaſſe; la *Belle Flamande*, Capitaine *Tournier*, venant de Lisbonne chargé de 290 bariques de vin, & 58 boiſſeaux de marons; le *Jeune Pierre*, Capitaine *Jean Pieters*, venant de Benicarlo chargé de 260 pipes d'eau de-vie; le *Voyageur* de Nantes, Capitaine *Thomas Drouillard*, venant de Cadix chargé de figues, raiſins, vins de liqueurs & autres marchandiſes; le *Notre-Dame de Grace*, Capitaine *Pierre Vanhaudt*, venant de Marſeille chargé d'huile, coton, corinthes, prunes & autres marchandiſes; le *Fortuné Prince de Conti* de Dieppe ainſi que le ſuivant, Capit. *Jean-Baptiſte Jolly*; l'*Aimable Flore*, Capitaine *Illeret*, venant tous deux de Charente avec 65 pieces 192 tierçons d'eau-de-vie & 3 balles de papier; la *Pêcheuſe*, Capitaine *François Daene*; la *Marie Anne* de Bordeaux, Capitaine *Jean Pucle*, venant de Bordeaux ainſi que l'autre chargés tous deux de vin, ſucre, liqueurs, thérébentine & autres marchandiſes; le *Chaſte Joſeph* de Libourne, Capitaine *Léonard Jouchet*, venant de Libourne chargé de 298 bariques de vin; le *Retrouvé* de l'Iſle Dieu ainſi que le ſuivant, Capitaine *Etienne Poniav*; la *Samaritaine* (*), Capitaine *Jacques Durand*, venant de Nantes chargés de vin, de thé, de ſucre, d'indigo & autres marchandiſes; le *Saint Nicolas* de Boulogne, Capitaine *Jean-Baptiſte Coppin*, venant de Boulogne chargés de pavés; le *Saint Nicolas*, Capitaine *Mathieu Decan*, venant d'Etaples chargé totalement de beurre; le *Conſtant* de Fecamp, Capitaine *Jean-Baptiſte Hurteau*, venant de Marennes chargé de 146 muids de ſel; l'*Haleine*, Capitaine *Chriſtian Rickmann*, venant de Rouen, chargés de differens ballots de papier, une partie de vinaigre, drogueries & autres marchandiſes; des Anglois, le *Mercure*, venant de Salo avec eau-de-vie, vin & marchandiſes; la *Fortune Fortune*, venant de Sunderland; les *Trois Sœurs*, venant de Newcaſtle chargés tous deux de charbon de terre; l'*Eliſabeth*, venant de Dundée avec froment; le *Kent*; le *Dunkerque*, venant tous deux de Londres avec tabac en feuilles, plomb, fer, ſucre & autres marchandiſes; la *Volonté d'Amis*, venant de Rocheſter ſur leſt; des Hollandois, l'*Eſpérance*; le *Henri & Leunis*, venant tous deux de Roterdam chargés de 82 pieces de genievre, une partie de laine, graine de lin, acier, épicerie & autres marchandiſes; les *Trois Sœurs*; les *Deux Freres*; Capitaine *Laurent Dewit*; le *Jacques*, venant tous trois de Schiedam chargés de 144 pieces de genievre, 2 tonnnes de morue, 5 tonnes d'huile de poiſſon & autres marchandiſes; la *Jeune Marie*, venant de Fleſſingue chargé de 10 pieces de genievre & 112 caiſſes & demi caiſſes de thé; les *Deux Freres*, Capitaine *Joris Pilacis*, venant d'Oſtende avec toile blanche & rayée, ſtockvis & autres marchandiſes; l'*Offrande d'Abraham*, venant de Middelbourg charge d'environ 306 razieres de froment & 252 razieres d'orge; le *Changement* Pruſſien, venant d'Embden chargé d'avoine; le *Saint Joſeph & les deux Amis* de Saint Sebaſtien, venant de Nantes avec 77 bariques de vin & autres marchandiſes.

(*) *Ce Navire a échoué l'entrée du Port de Dunkerque; le ſucre dont il étoit chargé a été totalement mouette & fondu, la majeure partie de l'indigo a été avariée*

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 6 Navires François de 697 tonneaux, 4 Anglois de 422, 8 Hollandois de 813 & 1 Eſpagnol de 35 tonneaux; ſçavoir, des François, le *Vermandois* de 200 tonneaux, Capitaine *Doſſehe*, allant à la Martinique chargé de diverſes marchandiſes; le *Duc de Bourgogne*, Capitaine *Nicolas Delille*, allant à Lisbonne ſur leſt; l'*Union*, Capitaine *Felix Poſtel*; l'*Eſpérance*, Capitaine *Jean Demey*, allant tous deux à Cherbourg chargés de ſel de Portugal en tonnes & tonnes vuides; l'*Aimable Victoire* de Caen, Capit. *Jacques l'Eguillon*, allant à Grandville, le *Saint Jean* de Noirmoutiers, Capitaine *Pierre*

Pineau, allant à Nantes chargés tous deux de lin, graine de lin & harengs ; des Anglois, l'*Eliſabeth*, allant à Perth chargé de froment ; le *Jean & Marie*, allant à Londres avec eau-de-vie, indigo & autres marchandiſes ; le *Thierry*, allant à Glaſcow ; la *Nouvelle Britannia*, allant à Sunderland tous deux ſur leſt ; des Hollandois, le *Jeune Jeſſe* ; les *Trois Sœurs*, les *Deux Freres*, allant tous trois à Schiedam ; les *Deux Freres*, allant à Terveer avec futailles vuides comme les précédens ; la *Demoiſelle Anne Bakkes*, allant à Morlaix ; le *Nic. Reenneman*, allant à Texel ; le *Leppingadam*, allant à Embden ; le *Jacob & Leendert*, allant à Maesluys tous quatre ſur leſt ; le *Jeune Jacq.* Eſpagnol, allant à Livourne chargé de tabac, plomb, toiles & autres marchandiſes.

De l'Orient, *le 1^er^ Fevrier 1769.*

Le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes le *l'Avetdy* qui étoit ſorti de ce Port pour la Chine le 31 Janvier, a été obligé de rentrer à cauſe des vents contraire.

DE NANTES.

Arrivée *de Navires.*

Du 27 Janvier au 3 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 26 Navires François & 5 Etrangers ; des François, le *Vermudien* de 150 tonneaux, Capitaine *Chevas*, venant du Cap ; le *Quaker* de 350 tonneaux, Capitaine *Viau*, venant de Léogane, chargés de 621 bariques 9 quarts de ſucre brut, terre & tête, 9 futailles 10 bariques 5 quarts de café, 16 futailles 2 bariques d'indigo, 152 balles & ballots de coton, confitures & ſyrops ; le *Poſtillon*, Capitaine *Jacques Beliard* ; le *Saint Jacques*, Capitaine *Benjamin Serventeau*, venants tous deux de Terre Neuve chargés, le premier de deux milliers de morues vertes à la conſignation de M. *Pelletier du Doyer*, le ſecond de 3500 morues vertes pour MM. *veuve Geſlin & fils* ; la *Félicité*, Capitaine *François Moyne*, venant de Cadix chargé de ſel ; la *Suzanne*, Capitaine *Jean Normand*, venant de Bayonne chargé de ſardines ; le *S. Louis*, Capitaine *P. Bertaud* ; la *Coriſanthe*, Capitaine *Baugin*, venant tous deux de Rochefort, le premier chargé de vin, papier, coton & peaux, le ſecond ſur leſt ; l'*Aimable Henriette*, Cap. *Pierre Bogneteau* ; la *Marie Joſeph*, Capitaine *Jacques Michaud* ; la *Charlotte*, Capitaine *J. Salaun* ; la *Marie Anne*, Capitaine *J. Carremeau*, venant tous quatre du Pays d'Aunis avec ſel & goudron ; le *Jean Marie*, Capit. *Jean Dugué* ; le *Saint Pierre*, Capitaine *J. Ricard* ; la *Marguerite*, Capitaine *Jacques Mandret* ; la *Marie Jeanne*, Capitaine *Patary*, venant tous quatre de Libourne chargés de vin ; la *Thetis*, Capitaine *Iſaac Ducherzeau* ; l'*Eléphant*, Capitaine *Etienne Mercier* ; la *Deſirée*, Capitaine *Jean Souchet* ; le *Saint François*, Capitaine *Auguſtin Boiſſeau* ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Jean Moiſeau*, venant tous cinq de Marans & Moriq chargés de froment ; le *Deſir*, Capitaine *Philippe Notteau* ; l'*Aimable Thérèſe*, Capitaine *Jacques Raballan*, venant tous deux de Bordeaux avec vin, farine, laine & autres marchandiſes ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Louis de Letor* ; le *S. Jacques*, Capitaine *Michel Liſcouët* ; la *Sainte Anne*, Capitaine *Jean Kerner*, venant tous trois de l'Orient chargés de marchandiſes de la Compagnie des Indes ; des Etrangers, la *Notre Dame des Carmes*, Capitaine *Ignace d'Ybarra* ; le *Saint Joſeph*, Capitaine *J. B. de Sybarra*, venant tous deux de Bayonne avec jambons, morue ſeche, vin, réſine, brai gras & ſec, houes, ſerpes & haches ; la *Providence*, Capitaine *Jean Abel*, venant de Breſt ; le *Deſir de la Paix*, Capitaine *Barind Ackerdaas*, venant de Zericzée ſur leſt ainſi que le précédent ; la *Jeune Marthe*, Capitaine *Romkes Poppes*, venant de Roterdam chargé de différentes marchandiſes d'épicerie & autres,

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 4 Navires François & 3 Etrangers ; ſçavoir, des François, l'*Heureuſe Société*, Capitaine *Leblanc*, allant au Cap ; le *Prince Sauvage*, Capitaine *Aubré Dutertre*, allant à la Martinique ; l'*Inconnu*, Capitaine *Berthome*, allant à Liſbonne avec peaux de moutons & de veaux, étamine, toile, fayols, haricots & vinaigre ; le *Reſonnier*, Capitaine *Jean Chaviteau*, allant à Marſeille avec pierres à fuſils & peaux de veaux corroyées ; des Etrangers ; le *Jeune Samuel*, Capitaine *Jean Jans Koſter*, allant à Middelbourg avec vin Nantois & d'Amont, prunes, chataignes & ſucre brut & terré ; les *Deux Freres*, Capitaine *Viſſe Jans* ; l'*Attente*, Capitaine *Abraham Bredius*, allant tous deux à Roterdam avec ſucre brut, indigo, pierre à fuſils, bois d'Acajou & vin d'Amont.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 14 Février.

AGRICULTURE.

DE LONDRES, *le 22 Janvier 1769.*

J'AI lu dans votre derniere Feuille (Angloise) un article relatif à l'Agriculture, qui fait l'éloge des vues patriotiques de la Société des Arts, au sujet des mesures qu'elle prend pour porter les Cultivateurs à semer du froment le printemps prochain (*a*) Quand on considere que le temps pluvieux qu'il a fait l'année derniere, tant dans la saison des semailles que depuis, a dû empêcher qu'on ne mit en culture plusieurs milliers d'arpens de terre, & que d'un autre côté il a dû gâter la semence de plusieurs autres qui se trouvoient déja ensemencés, on ne sçauroit assez louer ce zele pour le bien public, & cette sage prévoyance, qui tend à détourner de notre Royaume le fleau d'une nouvelle disette. Qu'il soit cependant permis à un Fermier de proposer ses doutes & ses vues. Je prétends d'abord qu'il est superflu de semer de nouveau dans les terres dans lesquelles on a semé à l'arriere saison, puisqu'il est à présumer que ces terres se remettront le printemps prochain.

Quant aux champs qui n'ont pas été labourés & cultivés, par rapport à l'humidité de la saison, je conseille aux Fermiers de mettre à profit la premiere gelée, s'il y en a dans le cours de l'hyver, pour faire voiturer des engrais sur ces terres, desquels engrais seront couverts leurs chaumes d'orge ou de froment ou autres, & puis d'y semer du froment au premier jour sec & beau du printemps après avoir donné toutefois un labour, en hersant comme on a coutume de faire pour les *marsailles*, & en augmentant la quantité de semences, pour suppléer à ce que les oiseaux pourroient manger.

On remarque au commencement de l'article en question, à propos du prix actuel du froment, qu'il n'y a donc point de fondement aux plaintes des Fermiers, quand ils disent qu'ils y perdent toutes les fois que le boisseau de froment se vend au-dessous de 5 schellings, puisque le prix de cette denrée se trouve pourtant aujourd'hui bien au-dessous de ladite somme. Je ne puis pas contester ce fait; mais je dis seulement qu'il ne prouve pas que les Fermiers y gagnent. Mais d'où vient donc cette contradiction? Je tâcherai d'en développer la cause telle que je crois la voir.

Je ne pense pas que le bon marché actuel du bled doive être attribué uniquement à la quantité des grains qui ont été entassés dans les greniers, & dont les Propriétaires se sont vus contraints de se défaire; mais je prétends que c'est l'humidité de l'année derniere qui en est la principale cause; la moisson d'une grande étendue de pays ayant été endommagée par les pluies continuelles, les grains ont été serés mouillés, & les Fermiers voyant qu'ils ne pouvoient pas être

(a) *Voyez notre Gazette N°. 7 de cette année.*

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

conſervés, ni ſervir de ſemailles, ſe ſont hâtés de les battre avant le temps, pour s'en défaire avant qu'ils fuſſent gâtés entierement. Les marchés étant plus que fournis de grains, cette ſurabondance, & la mauvaiſe qualité de la marchandiſe, en a fait baiſſer le prix conſidérablement; car aſſurément je ne vois pas comment on peut taxer le Fermier de cupidité, parce qu'il s'attend à vendre la fleur de ſon froment à 5 ſchellings le boiſſeau, ſi l'on fait attention à la valeur exhorbitantes où ſont montées les terres; ſi l'on calcule les fortes taxes, le haut prix de la journée des Ouvriers, & la cherté des denrées; enfin ſi l'on conſidere qu'un champ enſemencé de froment paye deux années de rente, que ſa culture demande cinq labours, & qu'en général la dépenſe des engrais & le prix des proviſions a augmenté de beaucoup en comparaiſon des années précédentes.

Prix du grain à Londres, le 31 Janvier 1769.

	shillings.
Le quarter de 544 liv. poids de Troye.	
De Froment	28 à 37
De Drêche	21 à 26
De Seigle	20 à 21
D'Orge	15 à 18
D'Avoine	11 à 14

Le quarter du meilleur froment étant à 37 shillings, c'eſt ſur le pied de 23 ℔ 18 ℥ de France le ſeptier de Paris.

***ETAT** du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, pour Amiens & Janv. 1769, dans les GE'NE'RALITE'S de.*

BORDEAUX.		CAEN.		ROUEN.		AMIENS.	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.
			l. ſ. d.	Andely.	28 3 9		l. ſ. d.
Agen.	25 4	Avranches.	24.	Arques.	28 6 2	Abbeville.	26 14 2
Bazas.	27 16			Caudebec.	27 2 9		
Bergerac.	25	Bayeux.	24 7 6	Dieppe.		AMIENS	29 5
Blaye.	21 13			Eu.	26 2 10		
BORDEAUX.	29*10	CAEN.	27* 9	Evreux.	29 16 3	Boulogne.	27 2 3
Caſtel Jaloux.	24 3			Giſors.	28 5 4		
Condom.	23 8	Carentan.	21*13 4	Le Havre.	30 3	Calais.	23*16 10
La Reolle.	27 7			Lions.	29 5		
Libourne.	29 10	Coutances.	26 16 8	Magny.	31	Doullens.	27 3 9
Marmande.	27			Neufchatel.	26* 1 6		
Monſſauquin	23 16	Mortain.	24	Pont-de l'Arche.	30	Montdidier.	28 5 6
Nerac.	24 7	St. Lo.	24 13 4	Pont-Audemer.	33*10 3	Peronne.	26 10 11
Nontron.	29*17			Pont-l'Ev.	27 5	St. Quentin.	26 16 8
Perigueux.	22 18	Valognes.	25 13 4	ROUEN.	31 17 7	S. Vallery.	29* 7 4
Ste. Foy.	24						
Sarlat.	20 4	Vire.	23 10				
Villeneuve.	27 3						
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	25	From. le ſep.	24 14 3	From. le ſep.	29 1 4	From. le ſep.	27 6 11
Pain la liv.	2 10	Pain la liv.	2 7	Pain la liv.	3 7	Pain la liv.	3 6
Avoine le ſ.	9 18 8	Avoine le ſ.	7 19 2	Avoine le ſ.	7 13 8	Avoine le ſ.	5 16 3
Foin le q.	3 6	Foin le q.	3 12 8	Foin le q.	1 17 2	Foin le q.	1 14 11
Paille le q.	1 7 4	Paille le q.	1 18 7	Paille le q.	1 3	Paille le q.	1 2 10

EXAMEN

Du ſel alkali pour l'accroiſſement des végétaux, par M. Wallerius.

Pour avoir une idée diſtincte de l'uſage du ſel alkali, (*a*) dit l'Auteur, il eſt néceſſaire de conſidérer ſa nature, qui nous apprendra par quel moyen cette eſpece de ſel peut être utile aux terres ou leur être nuiſible.

1°. Les ſels alkalis contribuent à fertiliſer les terres ; ils attirent l'humidité & la graiſſe qui ſe trouvent dans l'air, de même que les acides, & ils retiennent plus fortement ces différentes matieres, ce qui eſt cauſe que l'humidité de l'air les fait fondre. Ils diſſolvent & ſubtiliſent entierement les graiſſes des terres, & il naît de cette combinaiſon une certaine ſubſtance ſavoneuſe que l'eau peut diſſoudre. Par-là même qu'ils enlevent & détruiſent l'acidité, ils retiennent longtemps les parties aqueuſes, & les empêchent de s'évaporer ; par cette même raiſon, les ſels alkalis aident la fermentation des ſemences, qui a lieu pendant leur germination.

Ils rendent une terre forte plus legere & plus poreuſe, ce qui eſt ſur-tout l'effet des cendres non leſſivées ; mais il faut remarquer que la quantité de ces ſels, néceſſaire pour produire ce dernier effet, en produiroit un tout contraire, ſi l'on en employoit une plus grande, puiſqu'ils épuiſeroient la graiſſe de la terre, & la brûleroient avec les vegétaux. Les ſels alkalis ont les mêmes effets que la chaux, & même dans un degré ſupérieur.

2°. Les inconvéniens de ce ſel, mis en trop grande quantité, ſont donc d'abſorber toutes les graiſſes des terres, & de rendre un terrein ſtérile pour quelques années. Parmi différens exemples qu'on pourroit citer, il ſuffira d'obſerver que les arbres croiſſent lentement & difficilement dans les forêts qui ont été brûlées deux ou trois fois. Ces ſels deſſechent & rechauffent trop les terres ; ils durciſſent trop les ſemences, de même que les autres ſels.

Il paroît évident, par ce qu'on vient de dire, que les ſels alkalis, employés avec prudence, conviennent mieux aux terres graſſes, & qu'ils ſont plus nuiſibles aux terres ſtériles. Lorſqu'on en mêle ſouvent, ou en grande quantité, dans quelque terre que ce ſoit, ils lui nuiſent plus qu'aucune autre eſpece de ſel.

Il eſt donc certain que les ſels mineraux & artificiels ne contribuent en rien, ou en très-peu de choſe, à la fertiliſation ; mais comme il n'eſt aucune plante & aucun arbre dans lequel on ne trouve quelques veſtiges d'un principe ſalin, on doit obſerver que ce principe, qui eſt naturellement acide, ſe forme immédiatement ou de l'air ou de l'eau qui ſe mêle dans les plantes, combiné avec la matiere inflammable pendant la fermentation. Par-là même, ce principe de ſel differe dans toutes les plantes & les arbres, tant en goût qu'en vertu, en raiſon de la diverſité du mouvement de la fermentation & de la proportion des parties.

L'Auteur indique ici en abrégé comment les différentes parties dont les plantes ſont compoſées, tirent leur origine de l'eau & de l'air. L'acide des plantes, qui varie ſuivant leur diverſité, ſe forme par un certain mouvement fermentatif & intérieur, de l'acide de l'air, ou même de l'eau, qui reçoit, tant de l'air que de la terre, une certaine matiere inflammable, extérieure ou intérieure, de toutes les ſemences dans leſquelles elle eſt contenue. Quelquefois auſſi ces deux cauſes réunies contribuent à la formation de cet acide. De ces mêmes principes, c'eſt-à-dire, de l'eau, de la matiere inflammable, & de l'acide engendré, ſe forme, par la continuation du mouvement fermentatif, une huile ſubtiliſée ou ſpiritueuſe, qu'on ſent à l'odeur qui varie ſuivant la diverſité des plantes, & eſt compoſée de différens acides. De cette huile ſubtiliſée, concentrée de plus en plus par l'acide, & unie en quelque ſorte plus étroite-

---

(a) *Ce mot eſt Arabe, on le traduit en François par* ſel de ſoude. *C'eſt proprement un ſel fixe poreux, qu'on a tiré de la leſſive, de la ſoude calcinée, des plantes, &c. Les ſels alkalis ſont preſque toujours l'ouvrage du feu ; par cette raiſon, la plupart de ces ſels ſont empreints de corpuſcules ignés qui leur communiquent une acreté cauſtique.*

ment par une eſpece de coction, il ſe forme enſuite une certaine ſubſtance ſpiritueuſe & une véritable huile ſéparée de toute autre matiere, & qui differe en raiſon de la diverſité de cette ſubſtance ſpiritueuſe. Telle eſt la voye naturelle & ſucceſſive dont ſe ſert la nature pour tendre à pas lents du ſimple au compoſé, & produire les parties conſtitutives des végétaux.

M. Wallerius a expliqué dans les articles précédents comment la farine des plantes pouvoit ſe former de ces différentes parties. Tous ſes raiſonnemens ſont fondés ſur des expériences chymiques; il les fonde encore ſur ce qui arrive aux eaux de pluie, de roſée & aux autres eaux croupiſſantes, & même aux eaux de lacs & de marais, qui ſe couvrent en été d'une peau verdâtre. Toutes ces différentes eaux, même les plus pures, expoſées à la chaleur du ſoleil, produiſent les principes dont on a parlé.

M. Wallerius termine cet article en concluant que les ſels mineraux ni les ſels étrangers, ni les terres minérales, ne contribuent en rien, *par eux-mêmes*, à la nourriture des végétaux.

OBSERVATIONS

Sur le Platane, 26e Lettre de M. Buc'hoz.

Depuis long temps on convient que les plantations des bois deviennent très-néceſſaires en France, Pays qui ne formoit autrefois qu'une immenſe forêt; cependant il paroît que cette partie d'Agriculture eſt extrêmement négligée. Quelques Citoyens zélés pour leur Patrie ont cherché quels étoient les arbres qui pourroient donner plus promptement du profit, & le peuplier d'Italie a été regardé comme un arbre qui pouvoit en peu d'années faire de bonnes productions.

M. Pelée de Saint-Maurice a donné un excellent Traité ſur la culture & les produits de cet arbre. Son Ouvrage a eu un tel ſuccès, qu'il s'eſt vu obligé d'en faire une ſeconde édition, dans laquelle il a mis des augmentations conſidérables. Depuis ce temps, les peupliers d'Italie ſe ſont multipliés à l'infini.

M. Buc'hoz ſe plaint dans cette Lettre de l'ardeur qu'on témoigne pour la multiplication des peupliers d'Italie, pendant qu'on néglige celle du platane, ſupérieur en tout point au peuplier. Il en diſtingue deux eſpeces particulieres, (car les autres ne ſont que des variétés) celui du Levant ou d'Orient, & celui de la Virginie.

Le premier, *platanus orientalis verus*, a le tronc droit, couvert d'une écorce douce & blanchâtre, s'éleve fort haut ſans fournir de branches, forme une belle tête & très-touffue.

Le platane de Virginie, *platanus occidentalis aut virginianus*, eſt un gros arbre dont l'écorce eſt fine & fort verte. C'eſt à cette eſpece que M. Buc'hoz conſeille de s'attacher. Son bois eſt jaune, uni, dur & ſans fil. Ce platane vient dans tous les terreins où le tilleul réuſſit; il ne faut pour celui d'Orient qu'une humidité habituelle, mais moderée. M. Buc'hoz indique les moyens de cultiver & de multiplier cet arbre, & il cite les plantations faites par de ſçavans Agriculeurs.

Il rapporte enſuite les grands avantages qu'on peut tirer du platane d'Orient. Cet arbre, dit-il, eſt originaire de Perſe; il ne contribue pas peu à la pureté de l'air & à la ſalubrité de ce Pays. On le regarde comme un vrai ſpécifique contre la peſte & contre toute ſorte de corruption aëriene. On aſſure qu'Iſpahan ne s'eſt plus reſſentie de la contagion depuis que ſes rues, ſes jardins & ſes environs ont été couverts de ces ſortes d'arbres, qui répandent en effet une odeur douce & balſamique, dont on eſt ſaiſi légerement quand on en approche. Riccioli rapporte qu'on employe le platane d'Orient à la conſtruction des vaiſſeaux. Si l'on en croit Pline le Naturaliſte, on creuſoit les gros troncs de ces arbres pour en faire des canots, parce que ſon bois eſt extrêmement dur. En Médecine, on regarde les feuilles de ce platane comme vulnéraires & aſtringentes. Lorſqu'elles ſont vertes, on les employe pour arrêter l'inflammation. Son écorce eſt un puiſſant deſſicatif; macerée dans du vinaigre, elle ſoulage les maux de dents; macerée dans du vin, elle appaiſe l'inflammation des yeux.

Le platane de Virginie tient en même temps de la nature du chêne & du hêtre; on le préfere même à ce dernier pour le charonnage; il eſt auſſi très utile pour les Menuiſiers. Ce bois eſt d'un tiſſu très-ſerré,

fort peſant quand il eſt verd, mais aſſez leger lorſqu'il eſt ſec. Il eſt preſqu'incorruptible, & l'on pourroit même le ſubſtituer au bois de cyprès. M. le Page aſſure que l'écorce de la racine de ce Platane eſt un reméde ſouverain pour les coupures, & que cette écorce donne une belle teinture rouge.

Le platane croît plus promptement qu'aucun arbre ; en quatre ans il s'éleve au moins de douze pieds, & en dix ans ſon tronc acquiert près de deux pieds de tour. Il ſe tranſplante ſans riſque, croît dans toutes ſortes d'expoſitions, ſe plaît dans les endroits humides, & réuſſit aſſez bien dans les terres médiocres; ſes feuilles ſont larges, fermes comme du parchemin, d'un verd clair & luiſant, ſe conſervent juſqu'aux premieres gelées, & ne ſont point rongées par les inſectes.

Annonce de Livres.

Hiſtoire du regne de l'Empereur Charles Quint, à laquelle on a joint une diſſertation ſur les progrès de l'eſprit humain & de la Société, depuis la deſtruction de l'Empire Romain juſqu'au commencement du 16^e^ ſiecle, par Guillaume Robertſon, Docteur en Théologie, Principal de l'Univerſité d'Edimbourg, & Hiſtoriographe de Sa Majeſté Britannique pour le Royaume d'Ecoſſe.

Cet Ouvrage, qui ſera magnifiquement imprimé, comprendra 3 vol. in-4°, qui qui ſeront en vente vers le milieu de Février chez T. Cadell, dans le Strand à Londres, pour le prix de 2 liv. ſterlings, 12 ſchellings & 6 pences, ce qui fait environ 54 liv. de France.

La grande réputation dont jouit M. le Docteur Robertſon, & qu'il a ſi bien méritée par ſes Ouvrages, ſur-tout par ſon excellente Hiſtoire d'Ecoſſe, fait préſumer que l'Ouvrage que nous annonçons ſera bien-tôt traduit en François.

Medical advice to the conſumptive and aſthmatic people in england ; wherein the preſent method of treating diſorders of the lungs ii aheoon to be futile and fundamentally wrong, &c.

Avis à ceux qui ſont attaqués de l'aſthme & de la conſomption, dans lequel on démontre que la maniere actuelle de traiter les maladies des poumons eſt non ſeulement inutile, mais qu'elle eſt même dangereuſe. On en propoſe une nouvelle beaucoup plus ſimple. Cet Ouvrage, qui eſt de M. Stern, Médecin à Londres, ſe vend chez Almon, dans la rue de Biccadilly à Londres, & ne coûte qu'un ſchelling ou 22 ſols de France. *C'eſt la quatrième édition.*

The controverſy between Great Britain and her Colonies reviewed, &c. Examen de la diſpute qui s'eſt élevée entre la Grande Bretagne & ſes Colonies. Prix 4 ſchellings ou 4 4 liv. 8 ſols Chez Almon, dans la rue de Piccadilly, à Londres.

The new and general Syſtem of phyſic in theory and pratice, by William Smith, &c. Nouveau Syſtême de Médecine théorique & pratique, par M. Guillaume Smith, Médecin. Cet Ouvrage, imprimé aux dépens de l'Auteur, ſe vendra 14 ſchellings ou 16 liv. chez W. Owen, dans la rue de Fleet Street à Londres.

Petit Guide des Lettres pour l'année 1769, contenant les jours & heures du départ & de l'arrivée des Couriers au Bureau général des Poſtes de Paris, la taxe des lettres, le prix de l'affranchiſſement & le temps qu'elles ſont en route ; par M. Guyot, Directeur général des Poſtes ; petit volume in 16 gravé. Prix 1 liv. 4 ſ. en blanc, & 1 liv. 10 ſ. relié. A Paris chez l'Auteur, rue Tiquetonne, maiſon de l'Ebeniſte, ou ſe vendent les goutes du Baron de Schwers.

L'Ouvrage que M. Guyot (Auteur du Dictionnaire des Poſtes) préſente cette année au Public, paroîtra tous les ans avec les changemens & augmentations dont il ſera ſuſceptible. L'Auteur ne l'a entrepris que dans la vue de mettre ceux qui écrivent en état de connoître non-ſeulement les jours & heures du départ des lettres pour toutes les villes du Royaume & pour celles des Pays Etrangers, mais encore le jour du retour des lettres & le temps qu'elles ſont en route. On ſera donc en état de ſçavoir quel jour on pourra eſperer les réponſes aux lettres qu'on aura écrites, & ſi les avis qu'on veut donner ou recevoir arriveront aſſez à temps. Toutes les perſonnes qui ont beaucoup d'affaires ſentiront l'utilité indiſpenſable de ce petit Livre. L'Auteur diſtribue le même Ouvrage ſur deux grandes feuilles qu'on peut coller ſur un carton.

GRAINS ET FARINES A PARIS.

Etat des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Mercredi 1 jusqu'au Samedi 4 Février 1769.

Il est arrivé à la Halle 55 muids 11 sept. de froment, 4 muids de seigle, & 210 muids 6 septiers de farines; il restoit de l'autre marché 241 muids de froment, 6 muids 9 sept. de seigle, & 883 muids 6 sept. de farines, ce qui a fait 296 muids 11 septiers de froment, 10 muids 9 septiers de seigle, & 1094 muids de farines.

Il est arrivé à la même époque sur le Port de la Greve 77 muids 3 septiers de froment; il restoit du marché précédent 138 muids 5 septiers, ce qui a fait 215 muids 8 sept.

Le Samedi 4 Février, il se trouvoit en totalité dans Paris, 1617 muids 4 septiers tant froment que seigle & farines. Il y en a eu de vendu 284 muids 10 sept.; de sorte qu'il en est resté 1332 muids 6 septiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 31 ℔ 10 ß; le seigle, de 19 ℔ 10 ß à 20 ℔ 10 ß; le froment a été vendu à la Grêve, de 28 à 34 ℔ *le septier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ à 2 ℔ 15 ß le *boisseau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 9 ß 3 ₰ à 3 ℔ aussi le *boisseau.*

Le pain blanc de Gonesse de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Gonesse, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

COMMERCE.

DE LONDRES.

LA Manufacture de soie de *Spital-Fields* est dans un état bien plus florissant qu'elle ne l'a encore été depuis la paix (*a*). Ses Ouvriers sont tous employés, & un plus grand nombre auroit pu être occupé, s'il y en eût eu davantage. On pense que ce changement favorable provient du bas prix des soies crues & torses qui sont au moins de 20 pour 100 moins cheres que de coutume, à cause de la grande quantité de soie qui nous est arrivée des Indes orientales. Ce bon marché actuel durera certainement pour toutes sortes de soies, à l'exception de la soie torse de la Chine qui est très-rare, & dont nous manquons absolument. Il est certain qu'il ne seroit pas étonnant que celle-ci montât de 5 pour 100, d'autant plus que les Espagnols viennent d'arrêter la fourniture qu'ils nous faisoient annuellement de cette précieuse & excellente soie crue appellée soie de Valence, qui, en grande partie, a porté notre Manufacture de Spital-Fields à un degré de perfection auquel elle n'étoit pas encore parvenue. Cette soie de Valence & celle de la Chine sont estimées, avec raison, pour la beauté, la couleur & le lustre, lorsqu'elles sont employées sur les babits.

Nous n'avons cependant rien à craindre pour notre Manufacture, si la Compagnie des Indes continue à nous apporter beaucoup de soie crue, ce qui non-seulement pourra suppléer à celle qui manque, mais encore fera nécessairement baisser le prix de toutes les autres soies qui nous sont apportées des différentes parties de l'Europe.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 11 Février 1769.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à . . .	713		marc.
Du Mexique à	704		
Du Perou à	696		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	10	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	15	
Or à 20 karats à . . .	83	10	
L'argent à 11 ₰ 20 g. à .	54	5	marc.
Idem à 11 ₰ 10 g. à . .	52	5	
Piastres, ...	49		

(a) *On a vu dans nos Gazettes de 1767 les plaintes des Ouvriers de cette Manufacture & la décadence où elle étoit alors. Suivant les Papiers Anglois de ce temps-là, on pouvoit à peine occuper un très-petit nombre d'Ouvriers. Il paroît par cet écrit, que cette Manufacture s'est relevée d'une façon extraordinaire.*

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *11 Février 1769.*		MARSEILLE. *le 1 Fév. 1769.*		LONDRES. *le 31 Janv.*		CADIX. *le 24 Janv. 1769.*	
				Escalins			
Amsterdam,	55 ½	Londres,	31 ¼	Amst. à 2 us.	34 10	Paris, 76 ¾ à 100 jours	
Lond.	31 15 16e	Amst.	54	Dito à une,	34 5	Amst.	95 ½
Hambourg,	182 ½	Cadix,	15 3	Hamb.	33 2	Lond.	40 3 8e
Madrid,	14 19 6	Madrid,	16 5 5			Madrid.	au pair
Cadix,	14 18 6	Livourne,	97 ¾	*Den. st.*			
Livourne,	95 ½	Naples	86 ¼	Paris à un j.d.d.	31 9 16e	MADRID. *le 30 Janv.*	
Lyon,	¼ p. % p.	Gênes,	95 ¾	D° à 2 us.	31 5 10e	Paris,	15 6 à 7
		Paris,	1 ½ p. % b.	Bordeaux.	31 ¼	Lond.	40 ½
		Lyon.	¾ p % b.	Cadix.	39 ¼	Amsterd.	96 ½
		Montpellier	1 p % b.	Londres,	66 3 8e à ¼		
		Piastres,	49 5	Livourne,	49 7 8e		

Prix des Matieres d'or & d'argent à Londres, le 31 Janvier.

		L'ONCE.
Or monnoyé		3 ℔ 19 ß 10 d.
dito en barres (*a*)		3 19 10
Pieces de huit. Grandes pillares		5 5 ½
d°. petites.		5 5 ½
Grandes pillares du Mexique		5 5 ½
d°. petites du Mexique.		5 5 ½
Argent en barres (*b*)		5 7 ½

Du 27 Janvier.

Or monnoyé	3 ℔ 19 ß 7 d.
dito en barres	3 19 7
Pieces de huit. Grandes pillares	5 5 ½
d°. petites	Idem.
Grandes pillares du Mexique	Id.
d°. petites du Mexique.	Id.
Argent en barres	5 7 ½

Quand le prix de la place eſt plus fort que celui que l'on en donne à la Tour où ſe frappe la monnoie, c'eſt une preuve que la balance de l'importation avec l'exportation n'eſt point favorable à l'Angleterre. C'eſt qu'il n'entre pas en Angleterre autant de matieres d'or & d'argent qu'il en ſort. *Cantillon, eſſai ſur le commerce.*

(a) *Le prix de la Tour eſt 3 ℔ 18 ß.*

(b) *Le prix de la Tour pour l'argent blanc d'onze deniers de fin, eſt 5 ſchellings deux deniers.*

DESCRIPTION

D'une Machine exécutée à Gênes & à Maſſa de Carrara, pour polir pluſieurs carreaux de marbre à la fois, tirée du Voyage de l'Europe de M. Pingeron.

Les fameuſes carrieres de marbre blanc qui ſe trouvent dans les montagnes de la petite Principauté de Maſſa de Carrara en Italie, ſont ſi connues, qu'il eſt inutile d'en donner ici la deſcription; je dirai ſeulement que c'eſt d'elles ſeules que ſe tire preſques tout le marbre que l'on deſtine pour les beaux ouvrages de Sculpture. Il y devient de jour en jour plus rare, & l'on aura de la peine à croire qu'un beau bloc de marbre d'où l'on ne peut tirer qu'une ſtatue de taille héroïque, (dix pieds de proportion) y coûte juſqu'à 100 piſtoles. Une quantité prodigieuſe de Sculpteurs, la plupart médiocres, s'eſt établie auprès de ces carrieres, & ſur-tout à Maſſa, & l'on peut dire qu'il y a des Manufactures & des Magaſins de ſtatues, la plupart copiées aſſez infidelement

ſur quelques plâtres (a) d'après l'antique. Comme ces demi-Artiſtes donnent à vil prix leurs ouvrages, & notamment les carreaux de marbre & autres compartimens pour les pavés des ſalles d'été, ils ont imaginé une machine pour abréger le travail du poli. Elle conſiſte en un arbre vertical traverſé par quatre barres, aux extrêmités deſquelles on attache un cheval aveugle. Au deſſous de ces leviers ſont d'autres barres qui ſe croiſent dans l'arbre à angles droits. A chacune de leur extrêmité eſt un morceau de bois plus ou moins long, aſſemblé de maniere qu'il forme un angle moins ouvert que le trait quarré ou l'angle droit du côté de l'arbre. Cette piece eſt horizontalement placée; on en verra dans peu l'uſage.

Le grand arbre eſt au centre d'une maçonnerie circulaire d'environ un pied & demi de haut, ſur laquelle on ajuſte des carreaux de marbre que l'on entertient avec du plâtre ; on met enſuite d'autres carreaux dans les angles aigus formés par les branches tranſverſales & les morceaux de bois dont on a parlé. Quatre chevaux mettent la machine en mouvement & les carreaux ſe policent les uns ſur les autres, en y jettant du ſable & de l'eau. Il eſt aiſé d'imaginer qu'il ſeroit abſurde de vouloir polir ainſi du marbre qui n'auroit point été ſcié. L'opération eſt très-prompte, & deux mauvais chevaux, ou quatre au plus, font la beſogne de vingt hommes.

Si l'on n'avoit pas la précaution de donner une ſorte d'inclinaiſon au morceau de bois qui eſt aſſemblé dans les barres, tous les carreaux s'éloigneroient de l'arbre par la force centrifuge, ſuite néceſſaire du mouvement circulaire, & les carreaux ſe briſeroient dans leur chûte. Il y a quelques Ouvriers qui ont été aſſez induſtrieux pour employer des courants d'eau, pour mettre en mouvement cette machine à polir.

Le deſſein de ces machines à polir, miſes en action par l'eau ou par des chevaux, ſe trouvera dans l'Ouvrage de M. Pingeron ſur les Arts utiles, que le Public paroît attendre avec empreſſement.

(a) *On appelle plâtre dans le langage des Arts des ſtatues de plâtre qui ont été moulées ſur l'antique & reparées par d'habiles Sculpteurs. Ceux qui s'appliquent à ce genre de travail ſe nomment Mouleurs, & en Italien* Formatori. *Les Papes n'accordent que très-difficilement la permiſſion de mouler les belles ſtatues antiques. Ce n'eſt guères qu'aux Souverains à qui ils ne refuſent pas cette grace. Les Seigneurs Romains agiſſent de même, à cauſe des riſques que court la ſtatue, ſi on la confie à un mal-adroit. Mouler une ſtatue, ſans la permiſſion du Maître, eſt une eſpece de larcin que les Romains puniſſent avec ſévérité : cependant l'appas de l'or ſéduit encore bien des* Cuſtodes *ou Concierges. Louis XIV, de glorieuſe mémoire, a fait mouler les belles ſtatues antiques ; on a même moulé tous les bas reliefs qui ornent le ſuſt de la Colonne trajane.*

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
Maupaſſant,	4^e.	A.	17
Drouet,	25^e.	E.	16

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1769.	*Jeudi 9.*	*Venredi 10.*	*Samedi 11.*
Ac. des Indes.	1175	1175	1175
Emp. de la Com.	423		
Prom. à 5 p. %.		20	
Prom. à 4 p. %.	42 ¾	42 ¾	42 ¾
Ac. des Fermes.	852 ½	850	852 ½
Amortiſſement.			
2^f. p. l. du Dix.			
3^e. Loterie.		2 ½ 1769	
Annuités.			303
Coup d'An.	60	60 ½	60 ½
Emp. de 50 mil.	38 ½	38 ½	38 ½
Emp. de 30 mil.	42 ½	42 ½	43
Loi. 1759.			
Canada.	47 ½	47 ½	47 ½
4^e. L. Epoques	13 ½ 12^e 18 ½	13 ½	13 ½
Nouette	41	41 ½	41 ½
Ac. de la caiſſe	1035 30	1010	1025
Bill. de la Com.			
CONTRATS.			
tirage de la C.			
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 13.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 29 Janvier au 6 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 5 Navires François; ſçavoir, la *Comteſſe de Varoualt*, Capitaine *Penſart*, venant d'Ahouet; le *Simon*, Capitaine *Grillet*, venant de Paimpol; l'*Auguſte*, Capitaine *Demary*, venant de Treguier chargé de bled ainſi que les précédens, en relâche auſſi bien qu'eux, allant à Rouen; l'*Africain*, Capitaine *Cerclé* de Grandville, venant de Marſeille chargé d'huile, de ſavon, de vin, de riz & de fruits; l'*Angélique*, Capitaine *Monoyer* de Toulon, venant de ce même Port chargé de vin, eau de-vie & fruits.

DÉPART *de Navires.*

Le 6 Février (*), il eſt ſorti de ce Port 4 Bâtimens, ſçavoir, la *Comteſſe de Varoualt*, Capitaine *Penſart*; le *Simon*, Capitaine *Grillet*; l'*Auguſte*, Capitaine *Demary*, allants à Rouen chargés de bled; le *Neptune*, Capitaine *Mouton*, allant auſſi à Rouen avec le reſtant de ſon chargement pris à Lisbonne.

DE ROUEN.

Récapitulation générale des arrivées de grains pendant toute l'année 1768.

PREMIER TRIMESTRE (**), 46 greniers 370 tonneaux 3 quarts, 3024 ſacs de froment, 15 greniers de ſeigle.

SECOND TRIMESTRE, 112 greniers 095 tonneaux 3 quarts 8018 ſacs, 5707 boiſſeaux de froment, 113 boucauts, 5144 barils, 3052 ſacs de farines 10 greniers 89 ſacs 92 barils de ſeigle.

TROISIEME TRIMESTRE, 58 greniers 62 laſts 679 tonneaux 3 quarts 69 barils, 25175 ſacs 11726 boiſſeaux de froment; 84 boucats 1678 barils 3813 ſacs de farines, 3 greniers 20 ſacs de ſeigle.

QUATRIEME TRIMESTRE, 55 greniers 109 laſts, 121 tonneaux 10733 ſacs 7595 boiſſeaux de froment, 360 boucauts 1772 barils 1997 ſacs de farines, 7 greniers, 2124 boiſſeaux de ſeigle.

ANNE'E ENTIERE, 271 greniers 171 laſts 2167 tonneaux 1 quart 69 barils, 46950 ſacs 25028 boiſſeaux de froment, 557 boucauts 8594 barils 8862 ſacs de farines, 35 greniers 109 ſacs 92 barils 2124 boiſſeaux de ſeigle.

Nota. Le grenier peut être évalué à environ 70 à 90 tonneaux, le tonneau à 2000 liv. peſant, le laſt à 4000 liv. peſant.

(*) *Il n'eſt point ſorti de Vaiſſeaux du Port du Havre depuis le 27 Janvier juſqu'à ce jour.*

(**) *On croit devoir ici rappeller les trimeſtres, parce qu'il s'eſt gliſſé beaucoup de fautes de calcul dans le total de ceux qui ſe trouvent dans les Supplémens précédens.*

DE NANTES.

On a vu dans le Supplément de la Gazette N°. 11 que le nombre total des Navires venus des Colonies pendant l'année 1768 ſe montoit à 105, & que dans ce nombre il y en avoit ſept qui étoient partis de la Martinique, huit de la Guadeloupe & 1 de la Cayenne.

En 1767 il étoit arrivé 96 Bâtimens, dont 5 venant de la Martinique, 11 de la Guadeloupe & 1 de la Cayenne. Ces Navires ont apportés 87 boucauts, 591 bariques 383 quarts d'indigo, 2879 balles 1971 ballotins de coton, 14375 bariques 12 tierçons 888 quarts de ſucre terré & tête, 16551 bariques 613 quarts de ſucre brut, 699 boucauts, 2905 bariques 23 tierçons 5582 quarts 1267 ſacs de café, 108 bariques 3 tierçons 84 quarts 65 ſacs de cacao, 273 dents de morphil, 100 liv. de la même matiere, 2152 madriers & billes, 366014 liv. de bois des Iſles, 5454 cuirs de bœuf en poil, 1 barique 25 quarts 1 ancre 1 paquet de caret, 94 barils 41 caves de ſyrop & confiture, 57 bariques de tafia, 1 quart 2 barils 1 ancre 1 caiſſe 20 ſacs 80 livres de canefice, 1 barique de melaſſe, 62 bariques 1 quart de rocou.

Par la comparaiſon de l'année 1767 avec l'année 1768, on voit que dans le cours de cette derniere il eſt arrivé des Colonies plus de Vaiſſeaux que pendant la précédenre,& que la quantité des marchandiſes l'emporte encore plus proportion gardée. Cette augmentation fait d'autant plus de plaiſir que dans la comparaiſon des années antécédentes, l'année 1767 étoit conſidérablement diminuée.

De Newcastle, *le 7 Janvier* 1769.

Il eſt ſorti de ce Port pendant l'année entiere 1768, quatre mille cent ſoixante-treize Bâtimens dont trois mille ſept cens vingt-huit pour la Côte, & quatre cens quarante-cinq pour les Places étrangeres. Par le nombre de ces Navires on voit qu'il y en quatre cents cinquante-trois de plus que dans l'année précédente.

De Plymouth, *le 27 Janvier.*

Les Navires le *Saint Joſeph*, Capitaine *Pedro de Harmora*; & la *Marie Roſe*, Capitaine *Pierre Valteaux*, ſont entrés de relâche dans ce Port, le premier venant de Bordeaux, allant au Havre; le ſecond venant de Pont-l'Abbé, allant à Rouen.

De Londres, *le 3 Février.*

On vient d'apprendre qu'un Senaut François ſorti de quelque Port de France, & que l'on croit avoir été deſtiné pour Londres avec un chargement d'eau-de vie, &c. s'eſt perdu près du Château de Saint Dunel ſur la côte de Galles, le Samedi 28 Janvier, ou le Samedi d'auparavant.

Navire en Armement.

De Nantes, *le 3 Février* 1769.

Les Navires François le *Neſtor* de 200 tonneaux, Capitaine *Laurent Guilloré*; l'*Aimable Perrotte* de 80 tonneaux, Capitaine *Jean-Pierre Pruneau*; la *Belle Nantoiſe* de 120 tonneaux, Capitaine *Jean David*; la *Proſpérité* de 400 tonneaux, Armateurs MM. *Moſneron* pere & fils, ſont en charge dans ce Port, les deux premiers pour Marſeille, le troiſieme pour Cadix & le quatrieme pour le Cap.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 5 Navires Etrangers; ſçavoir, la *Marie Eliſabeth* de 110 tonneaux, Capitaine *Isbrant Beerent*, Interprête le ſieur *Boudet*, pour Bruges; le *Jeune Jean* de 120 tonneaux, Capitaine *Jean Baker*, Interprête le ſieur *Odiette*, pour Middelbourg; la *Mouche à miel* de 70 tonneaux, Capitaine *Jacobus Beelhouver*, Interprête le ſieur *Boudet*, pour Roterdam; la *Dame Etta* de 170 tonneaux, Capitaine *Jean Kerlvaſen Hulſt*, Interprête le ſieur *Van Neunen*, on ne ſçait pas encore le lieu de ſa deſtination; la *Notre-Dame de Begogne* de 30 tonneaux, Capitaine *Julien de San Lorente*, Courtier le ſieur *Gros*, pour Bilbao.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de Knapen, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 11 Février.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

De M. Wallerius sur le nitre.

NOus avons vu dans les deux dernieres Gazettes ce que penſe M. Wallerius au ſujet du ſel qu'on regarde comme étant propre à la fécondité des terres ; nous allons maintenant faire connoître ſon opinion ſur le nitre.

Mayow, dans ſon Traité du Nitre, Glaubert, Baco de Verulam, Digby, Lemery, Vallemont, Nieuwentit, ceux qui les ont copiés dans la ſuite, & leurs Sectateurs, prétendent, dit M. Wallerius, que le nitre eſt l'unique matiere, ou l'eſprit & l'ame de toute végétation & accroiſſement, & que ſans nitre les plantes peuvent végéter. Ceux qui ont écrit ſur l'Agriculture diſent, pour appuyer leur ſentiment, que les Anciens ont fait un brillant éloge du nitre ; qu'il eſt d'origine aërienne & céleſte, & qu'il eſt répandu par-tout ; qu'on trouve du nitre dans les végétaux, & qu'en les brûlant, il ſe convertit en ſel alkali, après s'être premierement dépouillé de ſon eſprit acide ; enfin que ſa vertu fertiliſante eſt confirmée par un grand nombre d'expériences.

M. Wallerius regarde ces preuves comme foibles & peu convaincantes, & voici ce qu'il obſerve à ce ſujet.

1°. dit-il, le nitre des anciens étoit très-différent du nitre des modernes ; celui des premiers étoit le *natron* ou l'*alkali mineral*, comme les Mineralogiſtes & les Chymiſtes l'ont démontré.

2°. On ne peut diſconvenir que l'origine du nitre, quant à ſa partie acide, ne ſoit aërienne & céleſte, mais on peut nier formellement *qu'il ſe trouve du nitre dans l'air*, & l'on n'eſt pas venu à bout juſqu'ici de le prouver. Les acides du nitre, du ſel commun, du vitriol & du ſoufre voltigent preſque de même dans notre atmoſphere & s'y trouvent pour ainſi dire dans la même quantité ; mais perſonne n'a pu découvrir encore dans l'air quelques veſtiges de ſel moyen.

3°. Il eſt vrai qu'il ſe trouve dans quelques plantes un ſel eſſentiel qui approche de la nature du nitre ; mais il faut obſerver que ces plantes ſont très rares, & que dans les végétaux dont on fait le pain, on n'apperçoit aucun veſtige de ſel quel qu'il ſoit, comme on l'a déja dit. Le ſel alkali ne ſe forme pas d'un nitre qui ſoit dans les plantes avant qu'elles euſſent ſouffert l'action du feu, mais des particules acides, huileuſes & terreſtres, ou du ſel eſſentiel, par un nouvel arrangement ou une nouvelle combinaiſon de leurs parties.

Enfin, par rapport à l'expérience, M. Wallerius convient ſans peine qu'une terre remplie de nitre avance la végétation, & que le fumier ſe change par la putréfaction en une terre nitreuſe ; mais dans ce cas, le nitre opere par ſa vertu diſſolvante, en diviſant les graiſſes qui ſont dans la terre. Ce n'eſt donc qu'accidentellement qu'il favoriſe la végétatiou, & nullement par une vertu végétative. Il fait le même effet que le ſel.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Tous les deux ſervent à diſſoudre les parties graſſes & huileuſes, & à les rendre miſcibles avec l'eau.

On doit conclure de tous ces raiſonnemens qu'on peut employer avec modération le ſel & le nitre, & qu'alors on en retire un grand avantage, mais que la grande quantité ſeroit très-nuiſible, par les raiſons qu'on a vues plus haut, puiſque l'un & l'autre ne peuvent donner par leur eſſence aucune fécondité à la terre.

Il faut obſerver que les terres trop chargées de nitre ſe gelent plus promptement que les autres, ce qui fait un grand tort aux plantes.

M. Wallerius paſſe enſuite à l'examen du ſel alkali, pour nous apprendre en quoi il peut être utile pour l'accroiſſement des végétaux. Nous donnerons ſes réflexions dans la Gazette prochaine.

En analyſant ainſi toutes les différentes natures de terre, & les divers engrais qu'on emploie pour les fertiliſer, nous éviterons des erreurs qui peuvent être très-funeſtes à l'Agriculture. En ne connoiſſant pas les cauſes, il eſt difficile de remédier aux maux. On écrit beaucoup ſur l'Agriculture, mais peu écrivent en Phyſiciens, & cependant, ſans les notions de la Phyſique, on court ſouvent riſque de s'égarer.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

BESANÇON.				RENNES.				MOULINS.				SOISSONS.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l.	ſ.	d.		l	ſ.	d
Arbois.	21	7	6	Auray.	26	3	7	Aubuſſon.	19	4		Château-T.	27	15	4
Baume.	19*	17	10	Breſt.	28			Château-Chi.	24			Chauny.	30	2	
BESANÇON.	22	10		Hennebon.	27	7	6	Decize.	21	12		Clermont.	9	2	6
Dole.	22	2		Lannion.	14	18	7	Evaux.	17	5	2	Coucy.	30		
Gray.	22	10		Morlaix.	21*	12	4	Ganoat.	21	6	8	Creipy.	30		
Lons-le-Saunier.	22	16		Nantes.	16	2	8	Gueret.	22	10		Fer-en-Tard.	28	16	
Orgelet.	20			Pontivy.	30*	19	4	Montluçon.	16*	16		Guiſe	30*	15	
Ornans.	23	8	6	Quimper.	26	8		Montmarault.	19	4		Ham.	28	8	
Poligny.	23	4		Redon.	25	14	10	MOULINS.	21	2		Hirſon.	30		
Pontarlier.	25*	12		RENNES.	30			Nevers.	22	16		Lafere.	27		
St. Claude.	23	7	8	St. Brieux.	24			S. Pierre le M.	19	16		Laon.	28	2	6
Quingey, & Salins.	21	6	3	St. Malo.	30			St. Pourçain.	14*			Marle.	26*	19	4
Veſoul.	21	16		Treguier.	24	3	9					Noyon.	28	8	4
				Vannes	24							Ribemont.	30		
				Vitré.	24	16	6					SOISSONS.	18	17	6
												Vervins.	29	5	
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22	6		From. le ſep.	26	5	10	From. le ſep.	20	16		From. le ſep.	28	16	11
Pain la liv.		3		Pain la liv.		3	1	Pain la liv.		2	9	Pain la liv.		3	5
Avoine le ſ.	6	12	2	Avoine le ſ.	7	2	9	Avoine le ſ.	4	18	4	Avoine le ſ.	5	17	8
Foin le q.	2	17	6	Foin le q.	2	10	8	Foin le q.	2	3	10	Foin le q.	2	19	8
Paille le q.	1		10	Paille le q.	1	4	2	Paille le q.		14		Paille le q.		19	7

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Samedi 28 Janvier jusqu'au Mercredi 1 Février 1769.

Il est arrivé à la Halle 4 muids 2 septiers de froment, 7 septiers de méteil, 4 muids 2 septiers de seigle, & 326 muids 4 septiers de farines; il restoit de l'autre marché 274 muids de froment, 8 muids 4 septiers de seigle, & 917 muids de farines, ce qui a fait 298 muids 2 septiers de froment, 7 septiers de méteil, 12 muids 6 septiers de seigle, & 1243 muids 4 septiers de farines.

Il est arrivé à la même époque sur le Port de la Greve 43 muids 4 septiers de froment; il restoit du marché précédent 122 muids 4 septiers, ce qui a fait 165 muids 8 sept.

Le Mercredi 1 Février, il se trouvoit en totalité dans Paris, 1700 muids 3 septiers tant froment que méteil, seigle & farines. Il y en a eu de vendu 430 muids 7 sept.; de sorte qu'il en est resté 1269 muids 8 septiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 32 ℔; le méteil, 21 ℔; le seigle, de 16 ℔ 10 ß à 20 ℔ 10 ß; le froment a été vendu à la Grêve, de 27 à 32 ℔ 10 ß *le septier*.

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 10 ß à 2 ℔ 16 ß 9 ₰ le *boisseau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 9 ß 3 ₰ à 3 ℔ aussi le *boisseau*.

Le pain blanc de Gonesse de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Gonesse, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

LETTRE

De M. Sarcey de Sutieres aux Auteurs.

Je vois, Messieurs, que M. Thierriat veut absolument entrer en lice avec moi, quoique j'aye annoncé que je ne ferois aucune réplique à tout ce qu'il pourroit dire & écrire contre mes principes d'Agriculture. Ce n'est point par mépris pour M. Thierriat, il ne le mérite pas; & je puis assurer que je l'estime beaucoup; mais je crois qu'il est inutile d'ennuyer le Public par des redites continuelles. Si M. Thierriat veut se donner la peine de lire les Gazettes de 1767 & de 1768, il trouvera que j'ai répondu aux mêmes objections qu'il me fait; il verra que tous ceux qui ont suivi ma méthode de bonne foi ont eu le succès que je promets malgré les intemperies des saisons, qui sont plus fréquentes qu'il ne le dit. Il se plaint à M. *Hic Fame* que, *depuis vingt ans qu'il annonce son système, il n'a pu le persuader qu'à un petit nombre de Cultivateurs.* Je puis dire que j'ai été plus heureux que lui, & que mes principes commencent à être adoptés dans différens endroits du Royaume. M. Thierriat annonce des principes, mais il ne démontre pas par les faits la solidité de ces mêmes principes. Où sont les terreins qu'il a cultivés? Où sont les abondantes récoltes qu'il a recueillies dans les mauvaises années? Où sont les terres médiocres qu'il a forcées, par sa culture, de lui rapporter de bonnes productions? Depuis vingt-deux ans que je cultive par moi-même ou par ceux que j'ai instruits, j'ai toujours fait voir, par la bonté & la beauté de mes récoltes, que je n'enseignois rien qui ne fût justifié par l'expérience. Pendant vingt deux ans j'ai essuyé bien des intemperies de saisons, & jamais mes bleds n'ont versés ni été sujets à la nielle ou autres maladies, ni incommodés des insectes; les mulots n'ont jamais ravagé mes terres, &c. J'ai cité dans les Gazettes tous les endroits que j'ai fait valoir; je les ai même indiqués dans ma lettre en réponse à M. Thierriat; il peut s'en informer. Il refuse l'offre que je fais, sous prétexte qu'il n'y aura peut être pas d'intemperies de saisons. Si cela étoit, ce que je souhaite pour le bien être des hommes, nous continuerions plusieurs années. Je puis cependant l'assurer que dans une bonne année je l'emporterai encore sur lui; il y aura sûrement une récolte de grains plus considérable; le grain sera de meilleure qualité & mes fourrages seront meilleurs. Je conviens que la culture d'un Laboureur aisé lui donne une plus belle récolte que celle du Laboureur qui est pauvre; mais je le dis encore une fois, je serai toujours supérieur à la récolte du Laboureur aisé qui ne suivra que les routines ordinaires. Comme je parcours tous

les ans une grande partie des Provinces du Royaume, pour examiner la culture qui eſt en uſage dans chaque canton, je vois très-ſouvent des bleds verſés, d'autres niellés, bruiués, &c. dans des terres qui appartiennent à de riches Laboureurs, mais qui ne veulent ni bomber leurs terres, ni mettre les engrais convenables pour la quantité & qualité en temps & ſaiſons, ni chauler leurs grains, ni enterrer avec la herſe. Par-tout où l'on ſuit cette méthode, on eſt à l'abri des intemperies des ſaiſons. J'en ai donné mille fois la preuve & les raiſons : ainſi il eſt inutile de les répéter ici.

M. Thierriat me reproche d'avoir mis les mulots au rang des inſectes & vermines, & me dit que ces animaux ſont *vivipares*. Cette obſervation m'a paru ſinguliere. M. Thierriat croit-il que j'ignore qu'on diſtingue les animaux en *ovipares* & *vivipares*, & penſe-t-il de bonne foi que je n'entends pas la ſignification de ces termes ? Si je me ſuis ſervi du terme de *vermines*, en parlant des mulots & ſouris, c'eſt un *modus loquendi*, je n'ai pas cru qu'on le prendroit ſtrictement. Il eſt d'uſage dans la campagne d'appeller *vermines* toutes eſpeces de petits animaux qui détruiſent les productions de la terre.

A cet égard, je ſoutiens que tout ſol bien cultivé ſera plus exempt des inſectes & autres animaux deſtructeurs, que ceux qui ſont mal cultivés.

Je le répéte, M. Thierriat écrira contre moi tant qu'il lui plaira, je ne ferai aucune réponſe, par les raiſons que j'ai données au commencement de cette lettre. Il paroîtra bientôt un ouvrage où il trouvera la ſolution de toutes ſes objections. Si M. Thierriat doute de bonne foi, pourquoi s'obſtine-t-il à refuſer de tenter ma méthode qui eſt facile & économique, puiſque j'emploie moins de ſemences & moins d'engrais ? S'il craint de perdre ſon temps & ſes ſemences, je lui garantis ſa récolte, pourvu qu'il m'aſſure de ſuivre ſcrupuleuſement mes principes. Si les ſaiſons ſont favorables, il attribuera, dit-il, la bonté de ſa récolte aux ſaiſons mêmes, & non à mes principes. Qu'importe, il ne riſque donc rien. Si la ſaiſon étoit mauvaiſe, ſes productions s'en reſſentiroient naturellement, en ne ſuivant pas ma méthode ; quel danger court-il donc de la mettre en pratique ? Toutes les diſputes n'ont jamais rien terminé, en quelque genre que ce ſoit, & moins encore en Agriculture. Eſſayons & jugeons enſuite ; c'eſt le moyen de ne ſe point laiſſer entraîner par les préjugés.

Annonces de Livres.

An Eſſay on the Natural Hiſtory of Guyana in ſouth America, containing a deſcription of many curious productions in the animal and vegetable ſiſtems of that country ; together with an account of the Religion, manners and cuſtoms of ſeveral Tribes of its Indians inhabitans tans interperſed with a variety of litterary and Medecinal obſervations in ſeveral letters from a gentleman of the medical faculty during his reſidence in that country, 1 vol. in 8°. printed for T. Becket and P. A. de Hondt in the Strand London ; price 5 ſchillings.

Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Guyanne, contrée de l'Amérique méridionale, contenant une deſcription de pluſieurs productions curieuſes du regne végétal & animal ; on y trouve encore des détails ſur la Religion, les mœurs & les uſages de pluſieurs Tributs d'Indiens qui habitent ce pays. L'Auteur, qui eſt un jeune Médecin qui a demeuré long-temps à la Guyanne, a joint à cet Ouvrage qui eſt diviſé en lettres des obſervations hiſtoriques & phyſiques. Ce Livre, qui forme un volume in-8°, qui vaut 5 ſchellings ou 6 liv. argent de France, ſe vend chez Thomas Becket & Pierre-Antoine de Hondt, Libraires dans le Strand à Londres.

Dictionnaire raiſonné des Eaux & Forêts ; &c. Par M. Chailland, 2 vol. in 4°. Chez Ganeau & Knapen, 1769.

Arbres. L'Ordonnance donne différentes qualifications aux arbres, ſuivant l'état où ils ſe trouvent, ou l'uſage auquel ils ſont deſtinés.

Arbres de délit, ſont ceux qui ont été coupés en contravention, ſoit dans les forêts du Roi, ſoit dans celles des Eccléſiaſtiques ou des Particuliers. L'Auteur renvoie à *Bois de délit.*

Arbres deshonorés, ſont ceux à qui on a coupé la cime & les branches. Voyez *deshonorer.*

Arbres charmés, ſont ceux qu'on a entamés pour les faire périr ; ce que font ſou

vent les Riverains dans les forêts où ils ont droit de bois mort. Voyez *Charmer*.

On nomme communément *Arſins* ceux à qui on a mis le feu.

Arbres chablis, ſont ceux qui ont été abattus par le vent. Voyez *Chablis*.

Arbres faux ventés, ſont ceux qu'à force de cordage ou autre machine on a fait tomber, de maniere qu'il ſemble que c'eſt le vent qui les a abattus, ou bien ceux qu'on a déchauſſés, pour que le vent pût les abattre plus facilement. L'amende pour ce délit eſt la même que pour les bois abattus par le pied.

Arbres de réſerve proprement dit, ſont les baliveaux qu'on laiſſe à chaque coupe pour repeupler les bois. On appelle auſſi *Arbres de réſerve* les pieds corniers, parois ou arbres de liſiere que l'Arpenteur laiſſe au-tour des ventes, pour en marquer les limites.

Les pieds corniers ou pieds tournants ſont ceux qu'on marque dans les angles. Ces arbres doivent être marqués des marteaux du Roi, du Grand-Maître & de l'Arpenteur ſur les deux faces qui regardent les lignes à droite & à gauche. L'amende pour chaque pied cornier abattu eſt de 100 liv.; s'il eſt arraché ou déplacé, 200 liv.

Arbres de liſiere, autrement dit parois, ſont ceux qu'on laiſſe ſur les lignes entre les pieds corniers. Ces arbres doivent auſſi être marqués comme *les pieds corniers*, ſur le côté qui regarde la vente. L'amende pour arbre liſiere abattu eſt de 50 liv.

COMMERCE.

MOYEN

Bien ſimple de perfectionner la Méchanique, & d'en faire une Science infiniment plus facile à apprendre. Par M. Paucton.

DE tous tems cet axiome, *que les effets ſont comme les cauſes*, a été regardée comme le fondement de la Méchanique; mais il ſemble qu'il a été mal conçu juſqu'ici, ce qui a fait faire des paralogiſmes pluſieurs fois. Depuis Deſcartes, on a toujours meſuré l'*effet* par le produit de la maſſe & de la vîteſſe, & l'on s'eſt trompé. Que deux puiſſances aient le même corps à tranſporter, chacune à une perche de diſtance, il eſt clair que l'effet, produit ici par chaque puiſſance, conſiſte dans le tranſport de ce corps, & non dans la vîteſſe avec laquelle il ſera tranſporté: c'eſt donc par l'eſpace parcouru qu'il faut meſurer l'effet; mais l'effet parcouru ſera toujours proportionnel au produit du temps, par la viteſſe: car ſi la premiere puiſſance parcourt la dixième partie de la perche dans une ſeconde de temps, elle parcourra la perche entiere dans dix ſecondes, & nous aurons un dixième de perche par dix ſecondes, font une perche; & ſi l'autre puiſſance parcourt la moitié de la perche dans une ſeconde; elle parcourra la perche entiere dans deux ſecondes, & nous aurons demi-perche par deux ſecondes, font une perche. Or, un dixième & demi de perche, parcourus chacun dans une ſeconde de temps par deux puiſſances, expriment les vîteſſes de ces puiſſances: donc *les effets de deux puiſſances égales ſont toujours comme les produits des temps par les vîteſſes, & non pas ſimplement comme les vîteſſes*; donc en général *l'effet ou l'énergie d'une puiſſance quelconque eſt proportionnelle au produit de ſa maſſe ou preſſion ſimple, par ſa vîteſſe, & par la durée de ſon action.*

Cette propoſition réduite en équation eſt une formule invariable & renferme toute la ſcience compriſe ſous les noms de dynamique, de ſtatique, d'hydrodynamique, d'hydroſtatique, d'hydraulique, de navigation & de balliſtique.

Voyons comment, au moyen de ce principe, on peut expliquer les forces. Toute puiſſance en action produit de la force à raiſon de ſa vîteſſe & de la durée de ſon action. Si la force eſt détruite par un obſtacle, à meſure qu'elle eſt engendrée, alors la durée de l'action de la puiſſance, & la durée de la réaction de l'obſtacle ſont égales: donc, dans ce cas, *l'énergie de la puiſſance eſt le produit de ſa preſſion ſimple par ſa vîteſſe.*

Mais au contraire un corps qui eſt entraîné dans le vuide, par la force de ſa peſanteur, ne rencontre un obſtacle qu'à la fin de ſa chûte: donc ſa force, à la fin de ſa chûte, eſt comme le produit de ſa maſſe par ſa vîteſſe & par le temps; & parce que les vîteſſes acquiſes en tombant ſont comme les temps, il s'enſuit que la force du corps

eſt comme le produit de ſa maſſe, par le quarré de ſa viteſſe ou par le quarré des temps.

Cette théorie eſt très-belle dans la ſpéculation, me dira-t-on ; mais eſt-elle conforme aux loix de la nature, & peut-on l'autoriſer par l'expérience ? Sans doute. Pour le démontrer, j'ai fait conſtruire une machine, dont la principale partie eſt une planche de bois, attachée ſolidement ſur un axe horizontal, au moyen duquel elle fait la baſcule. Sur l'une des extrêmités de cette planche, on place dans une foſſette une boule de marbre ou d'ivoire ; à côté de l'autre extrêmité de la planche eſt une longue verge plantée verticalement & diviſée en pieds & pouces. Cela fait, j'ai préparé deux poids cylindriques de plomb, dont les baſes ſont égales, mais dont la longueur de l'une eſt double de la longueur de l'autre ; en ſorte que ces deux poids ſont auſſi doubles l'un de l'autre. Je laiſſe tomber le plus gros parallellement à ſa longueur ſur l'extrêmité de la baſcule ou levier, la boule d'ivoire s'éleve à une certaine hauteur que je marque. Je laiſſe enſuite tomber le plus petit poids d'une hauteur double de celle d'où j'ai laiſſé tomber le plus gros (je meſure ces hauteurs ſur la verge verticale) la boule d'ivoire s'éleve de nouveau, & préciſément à la même hauteur que dans la 1re expérience ; ce qui prouve que les forces des deux poids ſont égales, & par conſéquent proportionnelles aux produits de leurs maſſes, par les hauteurs d'où chacun eſt tombé ; mais ces hauteurs ſont comme les produits des temps par les viteſſes, ou comme les quarrés des viteſſes. Donc auſſi ces corps ont agi en raiſon compoſée de leurs maſſes & des quarrés de leurs viteſſes. Si je laiſſe tomber le petit poids d'une hauteur quadruple de celle d'où tombe l'autre, il fait monter la boule d'ivoire moitié plus haut.

L'exiſtence des forces vives eſt donc prouvée d'une maniere inconteſtable par l'expérience & par le raiſonnement ; il ne s'agit plus que de donner le moyen de connoître dans quel cas ces forces ont lieu. C'eſt une choſe facile. Toutes les fois qu'une puiſſance ſera accélérée dans ſon mouvement, ce ſera une preuve que cette puiſſance ne rencontre pas d'obſtacle ſuffiſant pour détruire toute ſa force à meſure qu'elle eſt engendrée, & que par conſéquent la force de cette puiſſance devient vive en tout ou en partie. Au contraire, toute puiſſance dont le mouvement ſera uniforme ou retardé, produira une force morte, qui ſera détruite en naiſſant par un obſtacle.

Des chûtes d'eau égales engendrent des forces vives, qui à la fin de la chûte ſont comme les quarrés des viteſſes. Mais des colonnes égales de fluide, mues horizontalement, produiſent des forces mortes, leſquelles ſont comme les ſimples viteſſes. Il eſt aiſé de s'en convaincre. Prenons deux colonnes A & B d'eau, parfaitement égales & ſemblables, c'eſt-à-dire, qui aient même baſe & même longueur. Suppoſons que la colonne A eſt mue moitié plus vite que la colonne B, celle là ſera moitié plus de chemin dans le même temps, & en conſéquence agira moitié moins long-temps ſur l'obſtacle fixe qui lui ſera oppoſé. Si donc la valeur de chaque colonne eſt 1, que la viteſſe de B ſoit 2, & la durée de ſon action 1, & que la viteſſe de A ſoit 4, nous aurons pour la force ou l'effet de B, 1 de maſſe par 2 de viteſſe, & par 1 de temps égale 2 ; & pour l'effet de A, nous aurons 1 de maſſe par 4 de viteſſe par ½ de temps, égale auſſi 2, ce qui fait voir qu'à maſſe égale, la force eſt égale, & que ſi l'on veut que l'effet de A ſoit double de celui de B, il faudra que la maſſe de A ſoit moitié plus grande que celle de B.

On voit, par ce court expoſé, que je conçois la force morte & la force vive d'une maniere fort différente des Partiſans & des Adverſaires de cette doctrine.

La force morte, diſent les uns & les autres, eſt ſans effet actuel ; dans un premier inſtant que l'on concevra, elle eſt détruite par l'obſtacle qui l'arrête invinciblement ; elle revient dans un ſecond inſtant, & eſt pareillement détruite, & toujours ainſi, tant que l'obſtacle ſubſiſte. Elle ne fait parcourir nul eſpace, & tend ſeulement à en parcourir un. Mais ſi l'obſtacle eſt ôté, ou ſeulement s'il céde un peu, elle devient vive, elle a un effet actuel & peut faire parcourir un eſpace. En un mot, la force morte n'eſt que la preſſion d'un corps en repos ſur un autre corps auſſi en repos ; c'eſt la ſimple tendance au mouvement ; au lieu que la force vive eſt le mouvement actuel.

Suivant ces définitions, un corps posé sur une table, des poids égaux contenus dans les deux bassins d'une balance, & qui lui font garder l'équilibre de l'eau renfermée dans un vase, produisent des forces mortes, qui sont comme les produits des masses, par les simples vîtesses qu'on appelle *virtuelles*. Au contraire un corps qui tombe, un corps qui est jetté en haut verticalement ou obliquement, un corps qui roule sur un plan horizontal ; un boulet de canon tiré en haut, en bas ou obliquement à l'horizon ; la main d'un homme qui fait baisser le bassin d'une balance qui étoit en équilibre ; tout animal qui met en mouvement quelque machine que ce soit ; tous ces corps, dis-je, engendrent des forces vives, lesquelles sont comme les produits des quarrés des vîtesses par les masses. Tel est l'esprit de la doctrine soutenue & combattue de part & d'autre (*a*).

(a) *C'est d'après ces idées nouvelles que l'Auteur a composé un ouvrage sur* les loix du mouvement : *il ne tardera pas à paroître.*

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *8 Février 1769.*		BORDEAUX *le 27 Janv.*		MARSEILLE *le 25 Janv. 1768.*		LYON. *le 31 Janv.*	
Amsterdam,	55 1/8	Amst.	55 1/4	Londres,	31 1/4	Amsterdam,	55
Lond.	31 15 16e	Lond.	32	Amst.	54	Auguste,	51 1/2
Hambourg,	183	Hamb.	26 1/2	Cadix,	15 4	Vienne,	51 5 8e
Madrid,	14 18 6	Paris,	1 p 0/0 p.	Madrid,	16 5 6	Londres,	32 1 16e
Cadix,	14 18	*du 30 Janv.*		Livourne,	97 3/4	Genes.	94
Livourne,	95 1/4	Amsterd.	55 3 8e	Naples	86 1/4	Madrid.	74 3/4
Lyon,	3 8e à 1/4 p.	Londres,	32 1 16e	Gênes,	95 3/4	Cadix,	74 5 8e
		Hamb.	26 5 8e	Paris,	1 1/2 p. 0/0 b.	Paris,	1/2 perte.
		Paris	1/4 p. 0/0 p.	Lyon.	3/4 p 0/0 b.	Marseille,	2 1/4 p.
				Montpellier	1 p 0/0 b	Depôt pour éc.	3/4 à 5 8e
				Piastres,	49 5	Piast.	48 12 6

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandises qui ont été vendues à l'Orient le 9 Déc. 1768.

SÇAVOIR;

Mouchoirs de Moutialipendivy rouges, d'id. sur id.
4 id. à 34 l. 5 s.
Dito rouges & blancs, d'id. sur id.
1 MRB 2 3 à 29 l.
2 id. à 31 l. 10 s.
3 id. à 34 l. 6 s.
Dito à coins blancs, de 8 à la piece sur 2 tiers.
1 MCB 2 3 de 38 l. 1 s. à 38 l. 11 s.
2 id. à 39 l. 3 s.
3 & 4 id. à 41 l. 14 s.
Dito rouges fins, de 10 à la piece sur 2 tiers.
1 MRF 2 3 à 45 l. 5 s.
2 id. à 46 l. 6 s.
3 id. à 49 l. 6 s.
Dito rouges ordin. de 8 à la piece sur 3 quarts.
2 MRO 3 4 à 34 l. 2 s.
Dito rouges & blancs, d'id. sur id.
1 MRB 3 4 à 35 l.
2 id. à 37 l. 2 s.
3 id. à 38 l. 16 s.
Dito à coins blancs, d'id. sur id.